

**EXTRAIT du REGISTRE  
des DÉLIBÉRATIONS  
du CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers :

En Exercice : 15  
Présents : 15  
Votants : 15

Date de Convocation :

15 octobre 2020

L'an deux mil vingt, le 22 octobre, à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de Plassac, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle polyvalente.

**Présents** : Messieurs Jean-Louis BERNARD, Jean-Luc HILARION, Olivier VIGNON, Miguel REBELO, DUPONT Philippe, Rémi BETTES, Grégory EPAUD, Nancel DUKERS, Philippe LABORDE ; Mesdames, Aurélie BOUTEVILAIN, Magali BODEÏ, Nadia DERMONT, Michelle GABORIT, Hélène CLAUSS, Cynthia BOUSSARD.

**Secrétaire de Séance** : Madame Aurélie BOUTEVILAIN

**Objet : Marché du Fleuve : tarifs**

Après consultation du Syndicat Interprofessionnel des commerçants non sédentaires d'Aquitaine, organisation représentative, il est proposé au Conseil d'adopter les tarifs suivants pour l'année 2020, année de création du marché :

- L'abonnement pour le reste de l'année civile en cours s'élèvera à 5 €
- Le prix du mètre linéaire pour chaque jour de présence sera de 0,5 €
- Il ne sera pas demandé de participer pour la consommation d'électricité, le cas échéant

Il est rappelé que les demandes d'inscriptions, à l'année, se feront à partir du formulaire prévu à cet effet.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décidé à l'unanimité des votants, de valider les tarifs indiqués ci-dessus pour l'année 2020. Il mandate Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.**

*Pour copie conforme au registre,  
Fait à Plassac, le 23 octobre 2020  
Le Maire, Jean-Louis BERNARD*

